

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 19

Artikel: Lausanne s'amuse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES « PETITS NOMS » DE NOS DÉPUTÉS

ÊTES-VOUS curieux de savoir comment les épouses, les mères, les sœurs, les tantes, les cousines de nos députés les désignent quand elles les appellent ?

Eh bien voici :

Le nouveau Grand Conseil, élu le 7 mars, compte: 25 Louis, 20 Henri, 19 Emile, 15 Charles, 11 Auguste, 10 Alfred, 9 Albert, 9 Jules, 6 Eugène, 6 Frédéric, 5 Aloys, 5 Constant, 5 Ernest, 5 John, 5 Ulysse, 4 Adolphe, 4 Adrien, 4 Edouard, 4 Félix, 4 Jean, 4 Paul, 3 Armand, 3 François, 3 Gustave, 3 Marc, 2 Arthur, 2 Lucien, 2 Julien, 2 Philippe, 2 Aimé, 2 Robert, 2 William, 2 Juste, 2 Léon, 2 Samuel, 2 Maurice, 2 André, 2 Oscar, 2 Vincent, 2 Georges, 1 Norbert, 1 David, 1 Denis, 1 Gabriel, 1 Victorin, 1 Ami, 1 Victor, 1 Alphonse, 1 Simon, 1 Max, 1 Berthold, 1 Héli, 1 Edmond, 1 Alexis, 1 Amédée, 1 Pierre.

LA NOTE POUR LA COMMUNE

UN de nos lecteurs nous transmet la note suivante, relevée dans les comptes d'une commune du Grand District, comptes de l'année 1843 :

16 juin.	1 guichet pour voir clair	Fr. 6 70
	1 paire plots pour le vin du tonneau au régent	» 1 70
	1 tablar pour les fruits en sapin	» 0 80
	2 marches pour monter en haut	» 2 —
	<i>A la salle d'école.</i>	
18 juin.	1 pupitre pour le maître en sapin	» 6 —
	Reblanchir la planche noire	» 1 —
	Ligné sur le derrière à la planche pour la musique en rouge	» 4 —
	Fait une petite fenêtre pr ouvrir	» 1 50
	50 carrés d'école à 2 bouts	» 3 20
	1 bois en triangle pour mettre les genoux des enfants en bois dur	» 0 30
	1 piclet à la porte pour pouvoir entrer	» 0 20
	1 compas pour faire des ronds bien ronds	» 2 50
	Fait une vitrine pour la collection au régent d'insectes	» 3 —
	Mis une serrure au pupitre du régent qui ouvre et qui ferme	» 0 80
	Fait un chevalet pour un tableau noir carré à 3 jambes	» 2 —
	Posé 3 vis pour suspendre la Suisse, l'Europe et l'Amérique	» 0 20
	<i>En haut, à l'étage.</i>	
25 juin.	Réparé toutes les jalousies au régent	» 5 —
	1 tabouret pour le régent qui tourne	» 4 —
	3 vitres en verre	» 1 50
29 juin.	Fait un escalier à 3 marches pour aller chez la régente	» 4 —
	Remis 4 tuiles sur le toit pour empêcher l'eau de la régente à couler dans l'appartement	» 0 30
	<i>A la Chambre municipale.</i>	
	Fait un fauteuil pour notre vieux syndic à ressorts	» 10 —
	Fait un grand buffet pour les municipaux à deux portes	» 45 —
		Fr. 109 90

A la guerre. — A moi! à moi! mon capitaine, s'écriait un soldat; à moi, je tiens un prisonnier! — Eh bien, amenez-le, pardi! — Je veux bien, mon capitaine, mais il ne veut pas me lâcher.

Les mauvaises compagnies. — Un affreux voyou vient de s'entendre condamner, pour la dixième fois au moins, à quelques mois de prison.

Le président lui reprochant sa conduite, qu'il attribue aux mauvaises fréquentations : — De quoi? s'écrie le récidiviste, je passe ma vie avec les magistrats!

LA PIERRA A BATOLLIET

TZERGOT fretai à D*** étai on tzeagnaô et on procédurié daô diablo. L'avai zû on procès avoé Tatielon à l'assesseur rapport à n'a colissa que Tzergot reimplésai adé dé totes sé coffiérâ qu'eimpoésenavont lo pourro Tatielon son vesin.

Coumein dé justo l'avai perdu et l'an d'apri recoumeincé n'a rogne avoé lo maçon Marulla que l'ai avai fabricâ dai zéboitons qu'étiot estropiâ, se desai Tzergot, et qu'aviont baillî la maladia, lo rodzet, ai caïons.

Adon, vouaite-que on navî procès et Tzergot qu'avai peinsâ que l'étai la fatta dé s'n'avocat se l'avai perdu lo premi iadzo, chahtë tzi l'avocat Batolliet, qu'avai défeindu Tatielon et l'ai conté s'n'afféré. L'alleguâ que savai que Tzergot étai n'a feina vatzê à tréré lo reçut coumein son plus grand ami quand bin l'avai délavâ à tzavon lo derrai iadzo et l'ai dese deinsé :

— Creindrai que votre cognaiso; ma vè vo plièdâ cein aô tot fin! Vo n'ai qu'à mè depôsa chî ceints francs pô l'avance d'ai frè et se lè dzudzoz ne vo baillont pas réson c'est que vo avai bin sù tort, aô bin que saront dai sordiô, car por mè pu vo deré que voutrou procès est tot fameux. Vo paudè drûmi sù lè dués orolliés, mè vè dépatolai cliâ crapulla dé Marulla coumein vo zè défrepâ pô Tatielon.

— Oh né demando rein mè, que dit Tzergot, l'ara dza son conto!

Grantin apri lo dzudzêmein arrevé et quand bin Batolliet tzerdza dé coffiérâs cé pourro Marulla, lo Tribunal baillâ tort à Tzergot.

Iô ie fe dai reprodzoz à s'n'avocat que l'ai deze: lè bin fè, se vo m'aviâ dé tota la vretâ c'ein ne sarai pas arrêva. On outro iadzo ditèsmé pi cein qu'ein est tot peliet, mè vu prâd me tzerdzi dé deré les meintés.

Mâ Tzergot étai rudo mau conteint dé s'n'avocat.

Assebin aô tzautein derrai l'étai zu per Losena po vendrè sé fromadzoz et son martzan l'einvita à baîrè on verro dein on biau cabaret iô justamein Batolliet se trouvaivê atrablia dein on carro avoé quoqué s'amis que jivônt ai cartés.

Batolliet recougnu binto Tzergot et l'ai dese :

— Salut m'n'ami, coumein va-te ?

— Pas traô mau, se deze Tzergot, quand lè qu'on a mein dé procès va prau bin.

— Oh n'est pas lè procès que gravont, se répond Batolliet. Dein ti lè cas sù adé à voutrou servico, peinsâ à mè à l'occasion.

— Oh peinsô bin à vò et iè mimameint revâ après vò onna né dé la senâna passée.

— Ah! dit Batolliet, qu'af vo revâ ?

— Oh vo deri cein on outro iadzo.

— Qué na! Qué na! m'n'ami Tzergot, ditèsmé cein tot lo drai.

— Eh bin vouaite dit Tzergot: Iè rêva que iète ein einfer. L'ai fasai n'a tzalet d'en'a metzance. Iète tot depourein et tertzivo on carro pour me mettrè on pou à l'ombre et ie veïo dein on carro onna pierre dézo on rodzi et mè vè vito m'acheté dessus.

Arrevé alo ou grand diablo que me fâ : « Vaôtou fotrè lo camp d'ique, lè la pliace à l'avocat Batolliet. L. D.

La livraison de mai de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Aux abonnés et amis de la Bibliothèque universelle et Revue suisse, par le Conseil d'administration. — A nos lecteurs, par la Rédaction. — La bataille de Sedan, d'après les dernières publications, par F. Feyler. — Latins et Germains. Român, par G. Aubert. (Cinquième partie). — Les patois de la Suisse romande, par Ernest Muret. — La jeunesse d'un chimiste. Emile Duclaux, par Ernest Tissot. — Les idées d'Euripide, par Paul Stapfer. — Comment on devient pianiste, par Anna-Déborah d'Alsheim. (Seconde et dernière partie). — Le miracle que fit une petite femme noire. Nouvelle, par C. Seguin. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, hollandaise, américaine, suisse, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la Bibliothèque universelle : Place de la Louve, 1, Lausanne.

Entre vieux camarades : — Qu'est-ce que tu deviens ?

— Je suis notaire... Et toi ?

— Médecin... Précisément je cours chez mon premier client...

— Ah! très bien!... Quand il sera à point, pense à moi pour le testament.

Lausanne s'amuse. — Eh bien, oui, Lausanne s'amuse. Le correspondant lausannois d'un journal genevois le lui reproche. Pourquoi ? Il était sans doute « mal luné » lorsqu'il écrivit sa lettre. Oh! il faut lui pardonner, cela peut arriver à chacun et il n'est pas donné à tout le monde de voir la vie en rose. C'est triste, surtout pour l'entourage.

Mais qu'importe, après tout, Lausanne s'amuse tout de même.

Lausanne s'amuse parce qu'elle a, au Théâtre, une troupe d'opérette excellente et qui a de nombreux et fidèles admirateurs; au Kursaal, une pièce vaudoise qui fait beaucoup rire, à défaut d'autres qualités, qui en est à sa vingt-septième représentation, et devant des salles comblées chaque soir; au Lumen, enfin, des spectacles dont l'intérêt ne le cède en rien à la variété.

Avec ça, comment diable voulez-vous que Lausanne ne s'amuse pas! Il faudrait vraiment qu'elle y mit de la mauvaise volonté, n'en déplaise aux trouble-fête.

FAVEY ET GROGNUZ

Nouvelle édition.

Depuis que Favey, Grognuz et l'Assesseur ont fait leur apparition au Kursaal, où chaque soir ils ont rendez-vous avec une salle comble, tout le monde veut lire ou relire les amusants récits de Louis Monnet, d'où la pièce a été tirée. Et on ne les trouve plus ou presque plus. Publiés jadis à plus de 20,00 exemplaires — il y en eut plusieurs éditions — ces récits sont aujourd'hui complètement épuisés. A peine en découvrit-on par ci par là un exemplaire, dans une famille, où on le conserve avec d'autant plus de soin qu'on en connaît bien maintenant la rareté.

Il n'est pas de jour, surtout depuis les représentations du Kursaal, où nous ne recevions moult cartes et lettres nous demandant instamment une réédition des récits de Louis Monnet. Devant le nombre et devant une insistance aussi encourageante, comment résister ? Ainsi que nous l'avons dit déjà, nous sommes décidés, pour autant du moins que le nombre des souscripteurs assurera les frais de publication, à rééditer après quelques modifications, justifiées par le temps, le livre: *Favey et Grognuz*, de L. Monnet.

La nouvelle édition comprendra, allégée de certaines descriptions qui ne sont plus d'actualité ou qui sont aujourd'hui superflues, le récit des *Voyages de Favey et Grognuz aux expositions universelles de 1878 et 1889*, à Paris; de plus une *course à Fribourg, pendant le Tir fédéral, puis à Berne*; enfin *Favey et Grognuz à la Fête des Vignerons de 1889*.

Le prix de l'ouvrage, illustré de quelques gravures, sera de fr. 2 — en souscription et de fr. 2.50 en librairie. L'impression en sera commencée sitôt que le nombre des souscriptions assurera les frais de publication.

Ci-dessous un bulletin de souscription.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Le soussigné déclare souscrire à exemplaire..... de la nouvelle édition des récits de Louis Monnet, ayant pour titres: *Favey et Grognuz aux expositions universelles de 1878 et 1889, à Paris; Course à Fribourg, pendant le Tir fédéral, puis à Berne; Favey et Grognuz à la Fête des Vignerons de 1889*, et s'engage à en payer la valeur, Fr. 2.— (prix de souscription) à réception de l'ouvrage.

Signature :

Adresse (bien lisible) :

N.-B. — Prière de découper ce bulletin et de l'envoyer, sous enveloppe non fermée et affranchie de 2 cent., à l'adresse de la *Rédaction du Conteur vaudois, Etraz 23, Lausanne*. On peut aussi souscrire à l'Administration du *Conteur*, chez M. E. Monnet, négociant, rue de la Louve, 1.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.